



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Seine-Maritime

Commune : Henouville

Autres communes :

R500

Appellation : Propriété dite Le Manoir ou Le Monastère

Monument(s)

Appellation : Propriété dite Le Manoir ou Le Monastère

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 05/05/1934

Étendue de la protection : Propriété dite Le Manoir ou Le Monastère

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.